

INFO

No 1



Hôtel de ville

2627, rue Principale

Sainte-Justine-de-Newton, QC, J0P 1T0

Tél : 450-764-3573, Fax : 450-764-3180

Ste-justine@oricom.ca

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

13h00 à 16h30

Janvier 2021

ADMINISTRATION

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL



Afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, le bureau municipal sera fermé au public jusqu'au 8 février 2021. Les services municipaux demeurent toujours en fonction.

Plusieurs options s'offrent à vous pour bénéficier des services municipaux à distance :

- Utilisez les modes de paiement sans contact, soit l'envoi de chèque par la poste ou un virement bancaire en indiquant votre numéro de matricule ;
- Effectuez vos demandes d'information, d'assistance ou autre par téléphone au 450-764-3573 ou par courriel au ste-justine@oricom.ca ;
- Effectuez vos demandes de permis par courriel au urbanisme@sainte-justine-de-newton.ca.

Veuillez noter qu'il est possible, pour certaines demandes urgentes, d'obtenir un rendez-vous avec un membre de notre personnel.

ÉCHO DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques faits saillants de la séance ordinaire du 12 janvier 2021 :

- Adoption du règlement n° 366 relatif à la taxation 2021 ;
- Approbation de la tarification annuelle des services municipaux pour l'année 2021 ;
- Appel d'offres public sur SEAO pour le déplacement d'une portion du 7^e rang affectée par le glissement de terrain ;
- Renouvellement de l'entente de transport adapté avec l'ARTM ;
- Demande de subvention au Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) pour le remplacement des trottoirs ;
- Demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant les nouvelles consignes sanitaires, nous sommes dans l'obligation de maintenir les séances du conseil municipal à huis clos par téléconférence.

Nous vous invitons donc à nous transmettre vos questions en lien avec les ordres du jour qui seront publiées sur notre page Facebook par courriel à l'adresse covid19@sainte-justine-de-newton.ca ou par téléphone au 450-764-3573, poste 219, en prenant le soin de bien vous identifier. Nous tâcherons d'y répondre lors de la séance.

Nous vous rappelons que les procès-verbaux et les enregistrements de toutes les séances peuvent être consultés sur notre site web www.sainte-justine-de-newton.ca



ADMINISTRATION

COMPTES DE TAXES 2021

Lors de l'élaboration du budget 2021, le conseil municipal a pris la décision de conserver le même taux de taxes que celui de l'année 2020, soit 0.58 \$ du 100 \$ d'évaluation. Ce taux est l'un des plus bas de toute la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Les comptes de taxes pour l'année 2021 seront postés à la mi-février. Comme par le passé, vous aurez la possibilité d'effectuer le règlement de votre compte en trois versements :

- 15 mars 2021 ;
- 15 juin 2021 ;
- 15 septembre 2021.

En raison de la fermeture de l'hôtel de ville au public jusqu'au 8 février 2021, nous vous invitons à privilégier les virements bancaires ou l'envoi de chèque par la poste.

Par la poste :

Adressez votre chèque à l'ordre de : Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton. Il est également possible de payer vos versements par chèques postdatés. L'adresse d'envoi est le 2627, Principale, Sainte-Justine-de-Newton, QC, J0P 1T0. Vous pouvez également laisser votre enveloppe dans la boîte sécurisée située à côté de la porte de l'hôtel de ville. N'oubliez pas de joindre le talon du versement visé par le chèque. Nous vous demandons de ne pas envoyer d'argent comptant par la poste ni d'en laisser dans la boîte sécurisée.

Par virement bancaire :

Assurez-vous d'indiquer Ste-Justine-de-Newton et non pas seulement Ste-Justine sinon votre paiement se rendra à la municipalité de Ste-Justine de Bellechasse. Pour le numéro de compte, entrez votre numéro de matricule qui est composé de 10 chiffres apparaissant sur votre compte de taxes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec nous au 450-764-3573, poste 221.



NOUVELLE SIGNALISATION SUR LA RUE PRINCIPALE

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a procédé à l'installation de panneaux d'interdiction de stationnement en tout temps sur la rue Principale. Cette interdiction est située dans les deux directions entre le 2752 et le 2680, rue Principale.

Cette nouvelle signalisation permettra de réduire les risques d'accidents considérant la topographie de cette portion de la route.



LOISIRS

OUVERTURE DE LA PATINOIRE

La patinoire est désormais ouverte. Considérant le confinement qui entrera en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021, voici les règles à respecter afin d'assurer la sécurité de tous les usagers :

- Une seule personne/bulle familiale à la fois sera autorisée dans la roulotte afin de respecter la distanciation sociale. Le port du masque est obligatoire dans la roulotte.
- Seul le patinage libre et le hockey libre sont autorisés en respectant une distance de 2 mètres entre chaque usager/bulle familiale sur la patinoire. Aucune partie de hockey n'est autorisée.
- La patinoire sera ouverte uniquement lorsqu'un surveillant est présent.
- La patinoire est accessible aux résidents de Sainte-Justine-de-Newton uniquement.

Horaire de la patinoire

- Lundi au jeudi: 17h00 à 19h30
- Vendredi : 17h00 à 19h30
- Samedi et dimanche : 10h00 à 19h30



L'horaire et les normes peuvent varier au cours de la saison en fonction des directives sanitaires et de la température. Les changements seront annoncés sur notre page Facebook et sur la porte de la roulotte.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Considérant la petite superficie de la bibliothèque et que celle-ci ne soit pas informatisée, celle-ci demeurera fermée jusqu'au 8 février 2021 inclusivement.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Le Défi château de neige s'adresse à tous les habitants de la province du Québec désirant construire un château de neige. Il n'y a aucune restriction sur l'âge ni sur la ville de résidence.

Pour participer, il suffit de bâtir un château de neige, de le prendre en photo et de l'inscrire sur le site internet.

Plusieurs prix à gagner! Pour en savoir plus, consultez le <https://defichateaudeneige.ca/>.



LICENCES DE CHIENS

Les licences de chiens pour l'année 2021 sont désormais disponibles. Il est possible de se la procurer à distance comme suit :

- Téléphone : 450-764-3573 poste 221 ;
- Courriel : ste-justine@oricom.ca ;
- Site web : www.sainte-justine-de-newton.ca/licence-pour-chiens.

Il vous faudra par la suite nous faire parvenir votre paiement par la poste (chèque uniquement) ou par virement bancaire en indiquant votre numéro de matricule. Une fois le paiement reçu, nous vous ferons parvenir votre licence avec votre reçu par la poste.



DIVERS



Vision Travail est un centre de service-conseils dont le mandat premier est d'encadrer les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. Malgré ces temps difficiles, nos conseillères qualifiées continuent de vous offrir un soutien professionnel personnalisé correspondant à vos besoins :

- ✚ Techniques chevronnées de recherche d'emploi
- ✚ Conseils, bilan professionnel, rédaction de CV et de lettres de présentation
- ✚ Exploration du marché caché et des outils informatisés
- ✚ Préparation à l'entrevue d'emploi
- ✚ Aide à l'intégration au travail
- ✚ Atmosphère sympathique, chaleureuse et attentionnée

Chez Vision Travail, les services sont gratuits et accessibles à toutes personnes de 40, 50, 60 ans ou plus désireuse de retrouver un travail correspondant à ses valeurs et à ses compétences. Mettez toutes les chances de votre côté et prenez deux minutes pour nous contacter par courriel à vaudreuil@visiontravail.ca ou par téléphone au **450 455-5150**. Notre équipe vous attend!



Votre recensement.

Votre collectivité.

Votre avenir.



FM-139-21

Statistique Canada embauche des employés locaux pour le Recensement de 2021!

Les écoles, le logement ainsi que les services de santé et d'urgence sont tous planifiés au moyen des données du recensement.

Nous embauchons environ 32 000 employés du recensement en vue de dénombrer chaque personne au Canada.

- Le taux de rémunération varie de 17,83 \$ à 21,77 \$ de l'heure selon le poste, en plus des dépenses admissibles.
- Les dates de début et de fin d'emploi varient selon le poste et le lieu, entre mars et juillet 2021.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, principalement les soirs et les fins de semaine.
- Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à assurer la sécurité de nos employés en tout temps.

Aidez votre collectivité à planifier l'avenir — [postulez dès maintenant!](#)

www.recensement.gc.ca/emplois

ATS (un appareil de télécommunication pour personnes sourdes): **1-833-830-3109**